



Politique d'approbation des événements

Objectif

La présente politique permet d'encadrer le type d'événement souhaité sur les lieux communs du parc Heritage Village. Elle vise principalement à prévoir une planification des événements, le moyen de contracter ceux-ci et surtout d'assurer la gestion diligente des risques pour notre association.

Responsabilité

La mise-à-jour de la politique est sous la responsabilité du Conseil d'administration.

La gestion des événements est sous la responsabilité du (de la) Directeur (Directrice) des loisirs.

Événement

Est considéré un événement : un spectacle ou un divertissement qui est offert sur les lieux de Heritage Village par une personne ou un groupe de personnes et qui est lié par entente contractuelle à donner une prestation moyennant ou non une compensation monétaire.

Promoteur

Au besoin, le (la) Directeur (Directrice) des loisirs peut faire appel aux services de promoteur pour la tenue d'événements. Dans un tel cas, il (elle) doit s'assurer que le promoteur ait les permis requis par la loi en vigueur afin d'exécuter de tels services.

Dans le cas où il n'y a pas de promoteur, un résident du parc Heritage Village peut soumettre un projet d'événement au (à la) Directeur (Directrice) des loisirs.

Estimation

Tout personne qui désire présenter un projet d'événement doit soumettre au (à la) Directeur (Directrice) des loisirs une estimation complète des revenus et des coûts pour l'événement.

La tenue de l'événement sera autorisée seulement si le projet est rentable financièrement

Approval Policy for Events

Objective

This policy aims to regulate the type of events allowed in the common areas of Heritage Village Park. It primarily focuses on event planning, contracting procedures, and, most importantly, ensuring diligent risk management for our Association.

Responsibility

The Board of Directors is responsible for updating the policy.

Event management falls under the responsibility of the Social Committee Director

Event

An event is considered a performance or entertainment offered in Heritage Village by an individual or group, contractually obligated to provide a service with or without monetary compensation.

Promoter

If necessary, the Social Committee may enlist the services of a promoter for event organization. In such cases, it is essential to ensure that the promoter holds the necessary permits required by the current laws to execute such services.

In the absence of a promoter, a resident of Heritage Village can submit an event proposal to the Social Committee Director.

Estimate

Anyone wishing to present an event proposal must submit a comprehensive estimate of revenues and costs to the Social Committee Director.

Event approval will only be granted if the project is financially viable or supported by the Social

ou assumé par les revenus du comité des loisirs avec l'approbation préalable du conseil d'administration.

Aucun projet déficitaire ne sera autorisé.

Date des événements

Les dates pour la tenue des événements ou des spectacles sont sous la responsabilité du (de la) Directeur (Directrice) des loisirs.

Permis et assurances

Tout événement devra faire l'objet d'une demande de permis auprès des autorités compétentes et se soumettre aux exigences de l'assureur, le cas échéant.

Autorisation

Tout résident du parc Héritage Village qui désire faire autoriser un projet d'événement, doit soumettre les informations pertinentes et complètes telles qu'indiquées au document intitulé *Contrat pour artistes – formulaire en annexe*

Contrat

Tout contrat sera signé par le (la) Directeur (Directrice) des loisirs et contre-signé par un représentant dument élu au conseil d'administration.

2024-02-19

Committee revenues with prior approval from the Board of Directors.

Deficit projects will not be authorized.

Event Dates

The responsibility for scheduling event dates lies with the Social Committee.

Permits and Insurance

Every event must obtain the necessary permits from the relevant authorities and adhere to the insurer's requirements, if applicable.

Authorization

Any Heritage Village resident seeking approval for an event project must submit relevant and complete information as indicated in the document titled "Artist Contract" (attached).

Contract

Every contract will be signed by the Social Committee Director and counter-signed by a duly elected representative on the Board of Directors.

2024-02-19